

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

PROCÈS-VERBAL de la session spéciale du conseil de la Municipalité de Déléage, présidée par Monsieur le maire Jean-Paul Barbe et tenue le 19 décembre 2011, à 19h, à la salle communautaire de Déléage, située au 175 Route 107.

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur Jean-Paul Barbe, maire
- Monsieur Hugo Morin, conseiller siège no.1
- Monsieur Réjean Lafontaine, conseiller siège no.2
- Monsieur Bernard Cayen, conseiller siège no.3
- Madame Diane Marenger, conseillère siège no.4
- Monsieur Michel Guy, conseiller siège no.5
- Monsieur Raymond A Morin, conseiller siège no.6

EST AUSSI PRÉSENTE : Madame Emmanuelle Michaud, directrice générale en tant que secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette session, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Barbe, la session est ouverte à 19h05.

RÉSOLUTION 2011-12-CMD8086

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION SPÉCIALE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy et appuyé par Madame la conseillère Diane Marenger et résolu unanimement par tous les conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2011-12-CMD8087

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 508-ADM-2011 CONCERNANT L'ADOPTION DU BUDGET ET DE L'IMPOSITION DES TAXES, CRÉDITS ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2012

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2012 avant le 31 décembre 2011;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné le 1er novembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu;

CONSIDÉRANT la présentation faites par la directrice générale concernant le budget 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy et appuyé par Monsieur le conseiller Réjean Lafontaine et résolu unanimement par tous les conseillers présents :

D'ADOPTER le règlement numéro 508-ADM-2011 concernant l'adoption du budget et l'imposition des taxes, tarifs et compensations pour l'année 2012, après avoir renoncé à sa lecture.

COPIE DU RÈGLEMENT SE TROUVANT DANS LE LIVRE DES RÈGLEMENTS

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2011-12-CMD8088
ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

CONSIDÉRANT QUE l'adoption du plan triennal d'immobilisations est requise en vertu de l'article 953.1 du Code municipal;

CONSIDÉRANT la présentation faites par la directrice générale concernant le plan triennal d'immobilisations 2012-2013-2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy et appuyé par Madame la conseillère Diane Marenger et résolu unanimement par tous les conseillers présents :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 de la Municipalité, dont copie est jointe à l'original de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Ledit programme totalise 1 052 037\$ et se répartit comme suit :

2012 :	407 537\$
2013 :	332 500\$
2014 :	312 000\$

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 2011-12-CMD8089
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy et appuyé par Monsieur le conseiller Réjean Lafontaine de lever la présente session spéciale à 19h20.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

Je, Jean-Paul Barbe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Jean-Paul Barbe
Maire

Emmanuelle Michaud
Directrice générale